

ABONNEMENT.

Années, la ligne... Six mois... Trois mois... Poste... On s'abonne... A SAUMUR... A PARIS... Chez M. DONGREL et BULLIER... A. EWIG, Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Années, la ligne... Réclamations... Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITTE & Co, Place de la Bourse, 8.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 Octobre 1877.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS de l'arrondissement de Saumur.

M. BERGER (élu) 13,204 M. le général GENET 6,328 M. COMBIER 2,733

Voici les résultats du vote obtenus dans chaque commune de notre arrondissement, sans erreurs légères qui ne peuvent influencer en rien le résultat définitif.

Table with columns: COMMUNES, ÉLECTEURS INSCRITS, VOTANTS, M. BERGER, M. GENET, M. COMBIER. Lists results for various communes like Doué, Saumur, etc.

Table with columns: Commune, Berger, Genet, Combiier. Lists results for communes like Louerre, Noyant, Le Thoureil, etc.

Table with columns: Commune, Berger, Genet, Combiier. Lists results for communes like Souzay, Turquant, Varrains, etc.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE. Ont été élus, à Angers, M. FAIRÉ et M. de SOLAND; A Cholet, M. de CIVRAC et M. de MAILLÉ; A Segré, M. JANVIER DE LA MOTTE; A Baugé, M. BENOIST.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE. Ont été élus, à Poitiers, M. Salomon; A Châtelleraut, M. Héroult; A Loudun, M. de Beauchamp; A Montmorillon, M. de Beauchamp; A Moulon, M. de Soubeyran.

A Paris, toutes les élections sont radicales, sauf dans le 8^e arrondissement, où l'amiral Touchard a été nommé.

Chronique générale. Les républicains d'Avignon viennent d'a-

voir une mésaventure. Nous en empruntons le récit au Citoyen de Marseille:

« Samedi soir, une réunion démocratique formant un objectif de près de mille personnes, accourues de tous les points de l'arrondissement d'Avignon, et même, selon l'usage, des communes limitrophes du Gard et des Bouches-du-Rhône, se tenait à Avignon hors la porte Lambert, dans le local Kalèche.

« L'assemblée ayant pris un caractère flagrant d'illégalité, l'autorité a dû procéder à sa séparation. A cet effet, le commissaire central s'est présenté à la porte de la salle, accompagné d'une dizaine de soldats. A sa sommation d'ouvrir, on a répondu par des refus formels entremêlés des cris de: Nous résistons! Vive la République! Vive l'armée! La troupe est avec nous! etc.

« Après avoir épuisé tous les arguments de persuasion, le commissaire s'est vu obligé d'en venir aux moyens extrêmes, et par ses ordres on a fait mouvoir, en guise de bélier, un charretton contre les portes de la salle qui ont, du reste, cédé au premier choc.

« Il a fallu alors parlementer avec les chefs de l'assistance, en particulier avec le leader de la démocratie avignonnaise qui est maire en expectative de la ville d'Avignon.

« Mais avec cela, la foule ne se pressait pas pour évacuer la salle, et surtout pour ouvrir un passage jusqu'à l'estrade où pérorait M. Saint-Martin. Force a été au commissaire de faire croiser la baïonnette et de faire ensuite charger les armes aux soldats qui étaient avec lui.

« A cet instant, ça a été dans la salle un tumulte indescriptible; il n'y avait pas assez d'ouvertures pour laisser fuir les assistants; c'était à qui passerait le premier; on essayait même de s'échapper par les fenêtres.

« Et pourtant voilà les hommes qui, la veille, dans une proclamation insensée, furibonde, menaçaient la France d'une guerre civile immédiate, si la République venait à être violée ou renversée. Il a suffi de huit fusiliers et d'un caporal, — de neuf

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

QUINE.

I. « M'étaient cinq, on les appelait les cinq doigts de la main, parce qu'ils étaient inséparables. Il va sans dire que puisqu'ils étaient cinq, il y en avait un qui subissait l'influence du cinquième. On ne voit dans toutes les associations humaines, grandes ou petites. Tous les cinq étaient nés de parents peu illustres, mais gagnant leur vie au jour le jour dans les rêveries langoureuses du Marais, à Paris. Le numéro cinq était cependant sur les autres une certaine supériorité sociale: son grand-père avait été riche dans son temps, et il avait eu l'honneur d'être ruiné en compagnie par les spéculations de Law. Son père avait été l'un des violons de la musique de l'opéra, mais il avait trouvé moyen, pour des raisons qu'il ignorait, de se faire expulser de cette honorable compagnie, et il vivait misérablement en attendant des leçons à quinze sols le cachet. Les cinq avaient passé leur petite enfance

dans les ruisseaux du Marais, à chercher de vieux clous, pour les revendre au marchand de ferraille; et autour des étalages des fruitiers, pour attraper de temps à autre une orange gâtée ou une pomme pourrie.

Dans cet âge si tendre, le numéro cinq, quoiqu'il ne fût ni le plus fort ni le plus agile de la bande, trouvait moyen d'amasser plus de vieux clous que les autres et de les revendre plus cher. Il avait l'art de se faire offrir par ses camarades les oranges les moins gâtées et les pommes les moins pourries.

La connaissance des cinq futurs amis avait commencé par des volées de coups de poings et s'était peu à peu transformée, sous l'influence du numéro cinq, en une sorte d'association amicale, funeste aux chats errants, aux chiens qui avaient perdu leurs maîtres et aux passants débonnaires.

Dans toutes les équipées de la bande malfaisante, c'était le numéro cinq qui donnait les ordres, c'étaient ses quatre acolytes qui prenaient toute la peine et recevaient tous les horions quand il y en avait à recevoir.

Depuis l'âge de huit ans jusqu'à leur première communion, les cinq fréquentèrent, à leur corps défendant, l'école d'un magister, célèbre dans la rue des Vieilles-Handriettes par son ignorance vraiment remarquable et par son amour pour l'eau-de-vie inférieure.

Là où ses camarades avaient appris fort peu de chose, le numéro cinq, qui était doué d'une rare intelligence, avait trouvé moyen de s'instruire. S'ils n'avaient rien appris, ses camarades, en revanche, avaient été vertement houspillés, tantôt parce qu'ils méritaient réellement de l'être, tantôt parce que le magister, après boire, éprouvait un irrésistible désir d'épancher sa bile et de passer sa colère sur quelqu'un.

Le numéro cinq ne valait pas mieux que les autres; peut-être même valait-il moins. Cependant il eut toujours l'art d'esquiver les coups: tantôt, à force d'habileté, il détournait l'orage sur des épaules innocentes; tantôt, pris en flagrant délit, il regardait fixement le magister entre les deux yeux, et le magister se détournait tout déconfit, en marmonnant je ne sais quelles menaces.

Après leur première communion, les cinq amis furent mis en demeure de débarrasser leurs parents et de pourvoir désormais à leur propre subsistance. Le premier était devenu courtaud de boutique chez un marchand drapier de la rue Saint-Denis. Le numéro cinq avait, malgré ses supplications et ses remontrances, affublé du surnom grotesque de Potiron, parce que, depuis qu'il mangeait à la

table du drapier, toute sa personne était devenue singulièrement maflue et rebondie.

Le second pilait des drogues chez un droguiste de la rue des Lombards, à l'enseigne du Pilon d'argent. Le numéro cinq, qui connaissait sa mythologie, lui avait fait cadeau, dès l'école, du surnom de Phébus, parce qu'il avait les cheveux d'un rouge ardent.

Le troisième était petit commis dans la gabelle. Dès sa plus tendre enfance, parents, voisins et amis l'avaient appelé Plumet, sans que personne pût assigner une origine précise et authentique à cette étonnante dénomination, car elle était bien étonnante, quand on la rapprochait de l'objet dénommé.

Au seul mot de Plumet, en effet, on songe à quelque chose de martial, de coquet, de pimpant; on se figure une tête rejetée en arrière, des regards fiers et hardis, une démarche militaire. Or, l'objet dénommé était une créature timide, déjetée, souffreteuse, avec un teint blafard, émaillé de taches de rousseur larges comme des lentilles.

Ce n'est pas toujours la logique qui préside à la formation des langues; la tyrannie de l'usage y empêche souvent sur les droits de la logique.

Le numéro cinq, autorité indiscutable, ayant daigné adopter le mot Plumet, l'infortuné commis de la gabelle en demeura coiffé pour le reste de ses jours.

MAISON SPÉCIALE D'HABILLEMENTS POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Saison d'Hiver 1877-1878

A LA BELLE JARDINIÈRE

26, RUE D'ORLÉANS, 26

SAUMUR

La maison de la BELLE JARDINIÈRE, établie à Saumur depuis plus de 30 ans, se recommande tout particulièrement à sa nombreuse clientèle pour la bonne qualité, l'élégance et la modicité des prix de tous ses produits.

Ne tenant spécialement que l'habillement, et traitant ses achats dans les mêmes conditions que les plus fortes maisons de Paris, cette maison peut offrir un choix immense aux prix les plus avantageux.

VÊTEMENTS SUR MESURE FAITS A PARIS

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Au château de Brézé;

Le dimanche 4 novembre 1877, à deux heures après midi,

BEAUX PEUPLIERS

Dépendant de la terre de Brézé,

ET

LES COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignées.

1° La coupe des Lacs, contenant 22 hectares. Cette coupe pourra être divisée en deux parties.

2° La coupe des Jeunes-Semis-d'Asnières, contenant 4 hectares 3 ares 46 centiares.

3° La coupe de la Haie-Double, contenant 2 hectares 37 ares 82 centiares.

4° La coupe du Bois-Choquet, contenant 9 hectares 44 ares 33 centiares.

5° La coupe de l'Ormeau-des-Tailis, contenant 13 hectares 24 ares 90 centiares.

6° Soixante-deux pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés à la Chalandière, sur la ferme de la Rivière.

7° Cinquante-quatre pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés près la maison de la ferme de Belle-Chassé.

8° Quarante-deux pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés au Grand-Pré-d'Asnières.

Toutes ces ventes sont situées communes de Brézé et Saint-Cyr-en-Bourg.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur.

A LOUER

Pour la Sa nt-Jean 1878.

PORTION DE MAISON

AVEC MAGASIN ET SALON,

Situés rue du Marché-Noir, occupés actuellement par M. Favreau.

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

Rue du Petit-Maurc.

S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

L'an 1877, le dimanche 21 octobre, à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M. Le Blaye, notaire à Saumur, à la requête de M. Constant Coulon-Agessse et de M^{me} Constance Eugénie Coulon, veuve Poitvin, à la VENTE par adjudication publique des CRÉANCES dépendant de la succession bénéficiaire de M. Constant Coulon-Cornière, ancien boulanger à Saumur.

Montant des créances : 3,105 f. 89 c.
Mise à prix : 100
S'adresser audit notaire, dépositaire du cahier des charges. (533)

Etude de M. ROULLEAU, notaire à Fontevrault.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

La vente mobilière après le décès de M^{me} Thomas, commencée le 11 octobre 1877, sera continuée par ledit notaire.

Le dimanche 21 octobre 1877, à midi, en l'hôtel de la Croix-Blanche, à Fontevrault.

Il sera vendu :

Fourneau économique, bascule, tétus, couverts en ruolz, quarts, buffets, console, onze tables, huit bois de lit, dont six garnis de couettes, matelas et couvertures, deux armoires, chaises, fauteuils, canapés, commode, pendule, lampes, banquettes garnies, glaces, fûts vides, chevaux, charrettes et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

GRANDE QUANTITÉ

DE BONS FUTS

Anjou et Bordelais,

A VENDRE

A PRIX MODÉRÉS.

Chez M. BOUVET-LADURAY, à Saint-Florent. (518)

REPRÉSENTANTS. Une importante maison établie à Bordeaux et à Cognac (vins et spiritueux) demande, pour le placement des ses produits, un représentant capable ou un voyageur sérieux. Conditions spéciales. Écrire à M. LACARNIÈRE, à Bordeaux. (540)

VÉRITABLES CAPSULES

RICORD

FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-blennorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incertitude d'urine. — Prix : 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE

PILULES ET SIROP FAVROT

au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS. Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE

PILULES DU D^r BONTIUS

Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.

Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU

Hygiénique, infaillible et préservatrice. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé. Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^r de M. Brou. (540)

ROB

BOYVEAU-LAFECTEUR

Médication Dépurative

Les Dépuratifs sont des médicaments qui ont la propriété d'enlever à la masse des humeurs, les principes qui en altèrent la pureté, et de les porter au dehors par quelques-uns des émonctoires naturels. Par l'administration des Dépuratifs on cherche à imiter la nature, c'est-à-dire à favoriser la tendance qu'elle montre souvent de la manière la plus évidente, à se débarrasser des produits d'un principe morbide quelconque.

La liste des médicaments dépuratifs est considérable, mais parmi ces derniers le Rob Boyveau-Lafecteur a toujours été placé au premier rang, tant à cause de son efficacité constatée depuis un siècle (1778), que par sa composition exclusive-ment végétale.

Ce Sirop, agréable au goût, facilement supporté par les estomacs deli-

cats, remplace avec avantage l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, les essences de salspareille et les préparations à base d'iodure de potassium ou de mercure.

Approuvé par l'ancienne Société royale de Médecine, admis dans les hôpitaux de la Marine française dès 1788, approuvé en 1850 en Belgique pour le service sanitaire de l'armée belge, il a été en dernier lieu autorisé dans tout l'empire de Russie.

Le Rob Boyveau-Lafecteur est utile contre les affections de la peau, le rachitisme, les maladies dartreuses, scrofuleuses, et toutes celles qui sont liées à un vice du sang héréditaire ou acquis.

Comme dépuratif puissant, il complète les traitements commencés aux eaux minérales, détruit les accidents occasionnés par le mercure, et aide la nature à s'en débarrasser ainsi que de l'iodure quand on en a trop pris.

Dépôt général du Rob Boyveau-Lafecteur, à Paris, rue Richer, 12.

Dans toutes les Pharmacies.

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

Commission, Consignation, Représentation.

L'Agence vinicole de la rue Royale-Saint-Honoré, n° 25 (Madeleine, Paris). Agence de commission et de locations, en rapports continus avec les étrangers, maisons meublées, pensions de famille, etc.

Offre à MM. les Négociants en vins et spiritueux, producteurs, bons expéditeurs, son concours actif, sérieux, avec offices de dégustations; situation exceptionnelle pour écouler leurs marchandises auprès d'une clientèle de premier ordre. (585)

DELICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN

Tonique et Hygiénique

Supérieur à tous autres similaires

4^{me} médailles à toutes les Expositions

OR à PARIS, PROGRES à VIENNE

DANS TOUTES LES GARE

Entrepôt général à Paris et l'Égypte

BOULEVARD NATIONAL, n° 28, M. MARTEL

AMER

PICON

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.